

L'opinion publique concernant le plan Schuman - Italie

Légende: Le 3 février 1951, l'ambassade néerlandaise de Rome rédige une note sur les réactions de l'opinion publique italienne à l'égard du plan Schuman.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Schuman Plan. 1950-1954. Diverse commissie. 1950-1952, 106.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_opinion_publicque_concernant_le_plan_schuman_italie-fr-c3cd1e4c-c289-437c-a81a-54e0f7496e19.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

L'opinion publique concernant le plan Schuman - Italie

(Compte rendu du représentant néerlandais à Rome)

Naturellement, à son annonce, le plan Schuman a donné lieu à toutes sortes de commentaires, mais l'attention, telle qu'elle est formulée dans la presse, a ensuite faibli et disparu. On ne peut pas réellement parler d'une opinion publique italienne digne de ce nom sur ce point. Il est cependant possible de préciser l'attitude qu'ont adoptée certains groupes, politiques et autres.

Les chrétiens-démocrates se sont dès le départ montrés très favorables au plan. La raison en est peut-être, selon moi, un sentiment de solidarité avec la tentative de rapprochement avec les catholiques français et allemands – M. Robert Schuman et le M.R.P. et M. Konrad Adenauer cum suis.

Pour d'autres raisons, le gouvernement italien comptait également des socialistes (conduits par Giuseppe Saragat) et des libéraux favorables au plan Schuman.

Pour des raisons politiques, le plan a essuyé le rejet de l'opposition, à savoir les communistes et les philo-communistes.

Se sont également opposés au plan – fait important – les industriels, regroupés au sein de l'association des employeurs, la Confindustria. Bien que l'on y dénombre quelques libéraux, l'intérêt particulier a prédominé. La critique formulée par les industriels est que le plan renforce l'économie dirigée et porte atteinte à l'initiative privée. Les critiques portent ensuite sur les dispositions qui entravent la formation de cartels. L'opposition s'exprime surtout contre le plan tel qu'il s'est développé sous l'influence de M. Monnet; comme l'expliquent les industriels, ils sont favorables au plan Schuman, mais opposés au plan Monnet; ils ne veulent rien savoir de la haute autorité telle que l'envisage Monnet, c'est-à-dire comme un organe qui n'exerce pas seulement un contrôle, mais qui dispose de pouvoirs considérables.

J'ai appris que des groupes industriels d'Italie, de France, d'Allemagne et de Belgique (pas des Pays-Bas) auraient mis au point un nouveau plan, dont le contenu n'est toutefois pas encore connu du ministère des Affaires étrangères.

La position du gouvernement est la suivante: il est favorable au plan Schuman, à condition qu'il ne puisse pas nuire à la sidérurgie en Italie, qui doit fournir du travail à quelque 18 000 travailleurs. D'où l'insistance de l'Italie pour que l'Afrique du Nord française soit associée au plan, ou à défaut de l'englober, pour que la France garantisse à l'industrie italienne l'obtention de ses matières premières aux mêmes prix que les concurrents.

Le 3 février 1951